

COMITE PERMANENT INTER-ETATS DE LUTTE
CONTRE LA SECHERESSE DANS LE SAHEL



PERMANENT INTERSTATE COMMITTEE FOR
DROUGHT CONTROL IN THE SAHEL

SECRETARIAT EXECUTIF

38^{ème} SESSION DU CONSEIL DES MINISTRES

RAPPORT DU SECRETAIRE EXECUTIF

Novembre 2003

SECRETARIAT EXECUTIF : 03 BP. 7049 Ouagadougou 03 BURKINA FASO - tél. (226) 37 41 25/26 – Fax (226) 37 41 32 – E-mail : cilss@cilss.bf ;
web : www.cilssnet.org

CENTRE REGIONAL AGRHYMET : BP. 11011 Niamey, NIGER – tél. (227) 73 31 16/73 24 36 – Fax (227) 73 24 35 – E-mail : admin@sahel.agrhymet.ne –
Web : www.agrhymet.ne

INSTITUT DU SAHEL : BP. 1530 Bamako MALI – tél. (223) 222 21 48/223 02 37 – Fax (223) 222 23 37/222 59 80 – E-mail : dginsah@agrosoc.insah.ml ;
web : www.insah.org

INTRODUCTION

L'année 2003 est décidément une année exceptionnelle. Non seulement, elle marque le 30^{ème} anniversaire du CILSS, mais elle a été une année où le Ciel nous a apporté un bon « cadeau d'anniversaire » avec des pluies abondantes dans l'espace et dans le temps et une récolte suffisante excédentaire. Elle est aussi l'année de la 14^{ème} Conférence des Chefs d'Etat.

Il n'est donc pas étonnant qu'elle soit une année de bilan avec la tenue du Forum PRAIA+9 et la réalisation de l'audit institutionnel qui nous permettra d'évaluer les dix années de restructuration que nous venons de vivre.

Elle est aussi, l'année où sur le plan personnel, je finis mon premier mandat à la tête de notre Organisation.

C'est pourquoi, nous avons voulu marqué ce moment par une série d'innovations dont la plus significative est la publication du rapport sur l'état de l'environnement au Sahel et les différentes réflexions qui vous seront présentées et qui montrent le dynamisme de notre Organisation et sa volonté d'être le cadre où se débattent les enjeux réels de la sécurité alimentaire et la gestion des ressources naturelles.

Le présent rapport innovera dans le sens où, il présentera l'essentiel des avancées enregistrées dans l'évolution des grands dossiers relevant des domaines d'intervention du CILSS et en laissant le soin aux différents rapports, soumis à votre honorable attention, de présenter les détails. Il rendra compte, d'autre part, brièvement des activités destinées à renforcer les performances de l'Institution.

Il comprendra les parties suivantes :

I- Etat de mise en œuvre des principales orientations formulées par les instances statutaires

Un document fait le point sur l'état de mise en œuvre des orientations : résolutions et recommandations de la 37^{ème} session du Conseil des Ministres. Cependant, un certain nombre de questions méritent d'être évoquées. Il s'agit entre autres de :

I-1 La mise en œuvre de la stratégie régionale de sécurité alimentaire durable dans une perspective de lutte contre la pauvreté au Sahel et son plan quinquennal 2003-2007 de mise en œuvre.

Avant d'aborder les détails de cette mise en œuvre, j'aimerais revenir sur la signification de sécurité alimentaire durable. Certains de nos interlocuteurs ont cru comprendre à travers l'adoption du cadre stratégique de sécurité alimentaire durable comme seule référence de l'action du CILSS un désintérêt du CILSS vis-à-vis des problèmes liés à la gestion des ressources naturelles et de la lutte contre la désertification.

Dans notre compréhension, une sécurité alimentaire durable, signifie avant tout, une gestion rationnelle et durable des ressources naturelles.

Le CILSS ne peut se désintéresser de l'une de ses activités essentielles qui constitue l'un des piliers sur lesquels s'est construite son action depuis sa création. Le cadre de la sécurité alimentaire durable dans une perspective de lutte contre la pauvreté est en réalité une synthèse de l'ensemble des références de notre action à savoir, le PASR et le PAO. Il en intègre les objectifs et les activités et présente sous un ensemble cohérent les différents domaines d'intervention du CILSS.

Elaboré à la suite de l'exercice Sahel 21, ce cadre fut adopté à Bamako en 2000. Une stratégie régionale visant l'horizon 2015 et un plan quinquennal 2003-2007 furent élaborés et adoptés par les instances compétentes.

Le plan d'action 2003 élaboré par la retraite des cadres du CILSS a été le premier pas vers la mise en œuvre effective de cette stratégie. Un travail de sensibilisation des différentes actions a été entrepris et a abouti entre autres à la soumission d'une requête portant sur 5 millions d'Euros à l'Union Européenne qui l'a accueilli favorablement. Cette requête est actuellement soumise à l'examen du Comité.

Une série de réflexions devant aboutir à la formulation de programmes dans les domaines de la maîtrise de l'eau (la petite irrigation les pluies provoquées etc....) dans celui des Organismes génétiquement modifiés, dans celui de l'importance stratégique de la filière coton et, dans le domaine de l'intégration des questions démographiques et de VIH/SIDA dans les stratégies, politiques et programmes de sécurité alimentaire et de réduction de la pauvreté au Sahel sont très avancées. Leurs conclusions sont présentées à votre honorable réunion.

I-2. La mise en œuvre des conventions issues du Sommet de la Terre de RIO

I-3. La mise en œuvre du Programme d'Action de Ouagadougou (PAO)

Une grande conférence a permis au milieu de cette année de faire l'évaluation à mis parcours du Programme d'Action de Ouagadougou concernant la population et le développement.

La réunion a identifié les forces et les faiblesses constatées au cours des cinq dernières années dans la mise en œuvre, le suivi, l'évaluation et la coordination des actions de mise en œuvre du PAO aux niveaux national et sous-régional (CILSS), elle a reconnu le PAO comme étant un cadre valide et cohérent d'actions et de coopération en matière de population et de développement durable pour les pays membres du CILSS.

Partant de ce constat elle a recommandé :

- Le renforcement des groupes nationaux de suivi du PAO en ressources ;
- Une plus grande implication des acteurs de la société civile (réseaux parlementaires), des ONG, des journalistes) dans la mise en œuvre et le suivi du PAO au niveau national ;
- La poursuite de l'appui technique du CILSS à la révision et à l'actualisation des politiques nationales de population en prenant en compte les nouveaux paradigmes et les objectifs de développement du millénaire (ODM) ;
- Une plus grande articulation de politiques de population avec les stratégies nationales de réduction de la pauvreté ;
- Le renforcement du programme Majeur Population et Développement (CERPOD)

II. Situation agricole au Sahel

La saison passée a été catastrophique pour les pays de l'ouest sahélien. Le CILSS en collaboration avec les pays a pu mobiliser la communauté internationale. Un effort important a été fourni par celle-ci. (Insérer tableau).

La campagne agricole 2003/2004 a connu un bon démarrage dans l'ensemble des pays. Les pluies ont été dans l'ensemble régulières jusqu'au mois d'octobre et parfois trop abondantes au point de provoquer des inondations par endroits. La majorité des semis a été précoce par rapport à la moyenne trentenaire 1971-2000. La généralisation des semis a eu lieu au cours du mois de juin sauf au Cap Vert où les semis de maïs se sont poursuivis jusqu'en septembre. En outre, les opérations de repiquage de riz de bas fonds et de mangroves n'ont pu être effectives qu'en partie en octobre à cause des inondations. Globalement, les besoins en eau des cultures ont été largement couverts dans l'ensemble des pays tout au long de la campagne, à l'exception de l'extrême Nord-ouest du Sénégal et à la limite nord de la zone agricole de la région du Kanem au Tchad.

En conséquence, les réserves en eau des sols ont été importantes dans la majeure partie des pays membres du CILSS à l'exception des zones précitées du Sénégal et du Tchad. L'indice de croissance de la végétation a été bon partout. Les pâturages sont bons et les points d'eau bien remplis.

La situation phytosanitaire est demeurée calme d'une manière générale depuis le début de la saison. Cependant, il a été signalé de fortes pressions localisées de parasites (sauteriaux, mineuse de l'épi et insectes floricoles) au Niger, au Mali ,au Sénégal, en

Gambie, en Guinée Bissau et au Cap Vert en juillet, août et septembre. Au Niger, au Mali au Sénégal, en Gambie et au Cap Vert, des interventions des services techniques et des brigades villageoises ont permis de limiter les dégâts. D'autre part, en fin de saison, il a été noté des attaques d'oiseaux granivores et une résurgence du criquet pèlerin dans les aires de reproduction de la Mauritanie, du Mali et du Niger. Enfin, la présence du Striga a été signalée dans la plupart des pays du Sahel.

Sur la base des résultats des enquêtes agricoles et des résultats des missions d'évaluation des récoltes CILSS/FAO/Gouvernements, les chiffres de production ont été amendés et arrêtés pour l'ensemble des pays. Les premières estimations évaluent la production céréalière prévisionnelle de la campagne 2003/2004 à 14.263.514 tonnes contre 11.433.844 tonnes l'année dernière.

Si ces chiffres se confirment, le Sahel connaîtra une importante production brute céréalière supérieure de 25% à celle de la campagne 2002/2003. Le niveau de production attendue sera également supérieur de 31% à la moyenne des 5 dernières années.

Par rapport à l'année dernière, les productions sont en hausse dans l'ensemble des pays, variant de 7% en Guinée Bissau à 97% au Sénégal.

En considérant la production par habitant, on remarque la même tendance. Ainsi, au niveau régional, la production par habitant sera d'environ 238 kg contre 195 kg l'année dernière. Elle est en hausse de 21% tant par rapport à celle de la campagne 2002/2003 que par rapport à la moyenne des 5 dernières années. La production par habitant, comparée à celle de l'année dernière, sera en hausse dans tous les pays, sauf au Niger où elle est stationnaire. Dans les autres pays, le taux d'accroissement varie de 5% en Guinée Bissau à 91% au Sénégal.

Les stocks actuels des paysans, des commerçants et des offices publics sont évalués à 668.326 tonnes contre 594.700 tonnes de céréales l'an dernier au 31 octobre. Les prévisions d'importations (essentiellement du riz et du blé) s'élèvent à 2.102.722 tonnes. Elles sont inférieures de 11% aux réalisations de 2002/2003 (2.362.903 tonnes).

Ainsi, les disponibilités totales prévisionnelles sont de 12.359.352 tonnes pour des besoins globaux de 12.796.281 tonnes dont 11.742.639 tonnes pour la consommation humaine et 1.053.642 tonnes de stocks finaux. Ces derniers, particulièrement les stocks paysans, verront en effet, leur niveau augmenter à cause des bonnes perspectives de récoltes dans certains pays.

Il se dégage ainsi un excédent net régional de 1.805.903 tonnes entre ressources et emplois contre 323.600 tonnes l'an dernier. La majorité des pays du CILSS dégagent un

excédent céréalier variant de 15.020 tonnes (Gambie) à 1.008.629 tonnes (Burkina Faso). Les pays à déficit céréalier net sont la Guinée Bissau, le Cap Vert, le Tchad et la Mauritanie avec respectivement 25.339 tonnes, 37.394 tonnes, 49.112 tonnes et 70.537 tonnes.

La situation alimentaire céréalière régionale sera bonne cette année dans l'ensemble avec toutefois quelques tensions localisées. En effet, des poches de déficits conjoncturels ont été observées par endroits dans la majorité des pays. Néanmoins, l'accessibilité des populations aux céréales peut ne pas être difficile dans ces zones et dans celles structurellement déficitaires compte tenu des prix assez bas pratiqués actuellement dans les marchés susceptibles de faciliter l'accessibilité de ces populations aux céréales.

Dans ce contexte il est important que nos pays puissent initier une concertation entre leurs services techniques impliqués dans la collecte des données pour avoir une information viable sur les flux transfrontaliers.

La situation de relative abondance cette année crée elle aussi des difficultés aux producteurs qui risquent de voir leur prix s'effondrer. Il est donc recommandé d'encourager la transformation des produits locaux, la reconstitution des stocks, l'intensification des échanges avec les pays côtiers et l'accélération de la mise en place d'un système régulier d'information des marchés.

III. Dossiers spécifiques

III-1. Le programme Spécial OCI/CILSS/BID

La 10^{ème} Conférence au Sommet de l'OCI tenu à Kuala Lumpur (Malaisie) en octobre dernier a donné l'occasion pour le Comité de Solidarité Islamique avec les peuples du Sahel de se réunir. Cette réunion a permis de constater des avancées significatives dans ce programme. En effet les pays qui ont tous présenté leurs requêtes et sur les 100 millions de dollars US annoncés plus de 95 ont été affectés.

La réunion a recommandé de faire une évaluation de tous les programmes et de présenter les conclusions à la prochaine réunion.

III-2. Fondation pour le Développement Durable du Sahel (FDDS)

Au cours de l'année sous revue, notre préoccupation principale était d'obtenir la ratification de la convention portant création de la fondation par au moins cinq Etats en vue de son entrée en vigueur.

Dans ce cadre plusieurs initiatives ont été développées et mises en œuvre : lettres de relance, contacts d'information et de sensibilisation.

Au terme de ce processus de relance et de suivi, la situation à la date du 1^{er} novembre 2003 est la suivante :

- Trois Etats : Le Mali, le Tchad et la Gambie ont déposé auprès du Secrétariat Exécutif du CILSS les instruments de ratification de la convention après l'adoption de la convention par leurs Parlements respectifs ;
- Les Parlements de deux Etats ; Le Burkina Faso, la République Islamique de Mauritanie ont adopté la convention et autorisé leurs gouvernements respectifs à la ratifier ;
- Le processus de ratification est en cours auprès des différents Ministères concernés dans trois pays : le Cap Vert, le Niger, le Sénégal.

Au regard de ce qui précède, il ressort que les Parlements de cinq Etats ont adopté la convention et trois Etats ont transmis les instruments de ratification.

Conformément aux dispositions régissant les traités internationaux et conformément à l'article XIII de la convention, celle ci n'entre en vigueur qu'après la ratification et la transmission des instruments de ratification par la majorité des Etats Membres (soit cinq Etats).

Il convient donc d'accélérer la ratification de cette convention et la transmission des instruments de ratification par le Burkina Faso et la République Islamique de Mauritanie afin de permettre l'entrée en vigueur de la convention.

Si des mesures diligentes sont prises dans ce sens, on peut espérer l'entrée en vigueur de la convention dès le début de l'année 2004, permettant ainsi à la Fondation d'avoir une assise juridique et de mettre en place ses propres organes.

Le Comité de Pilotage de la Fondation, tient à cet effet sa cinquième réunion en marge des présents travaux afin d'examiner les conditions de mise en place de ces organes qui devrait en même temps consacrer la fin de sa mission.

Afin de permettre une meilleure préparation de cette nouvelle phase du processus, il est souhaitable que la contribution exceptionnelle de cent millions de francs CFA décidée par la session extraordinaire du Conseil des Ministres tenue le 5 juillet 2001 à Bamako, couverte jusqu'à présent à hauteur de 59 %, soit intégralement payée par les Etats retardataires.

IV. Relations avec nos partenaires

Les dernières années, un débat s'est engagé autour du positionnement du CILSS. Tout en reconnaissant la plus value du CILSS dans les domaines de la sécurité alimentaire et de la gestion des ressources naturelles, certains se posaient des questions sur sa pertinence géographique (Sahel ou Afrique de l'Ouest) et sur ses rapports avec les autres OIG de la région Ouest Africaine. Ce débat a eu le mérite de sensibiliser l'ensemble des OIG sur la nécessité de créer les synergies nécessaires entre elles et de consolider chacune sa plus value dans son domaine d'intervention.

Dans ce cadre le CILSS a signé des conventions avec la CEDEAO, l'UEMOA et l' ALG.

Avec les deux premières, une distribution des tâches s'est opérée sur le terrain. C'est ainsi que la CEDEAO, a confié au CILSS l'élaboration de sa Politique Agricole Commune (PAC) et celle du volet agricole du NEPAD. Le CILSS va aider aussi l'UEMOA dans l'élaboration de sa politique environnementale.

Dans le même cadre, la Banque Mondiale va confier au CILSS, les aspects de développement rural du Programme Régional de Réduction de la Pauvreté.

Le CILSS donc tout en ouvrant son action aux autres pays de l'Afrique de l'Ouest, s'est vu confirmer comme référence dans le domaine de la sécurité alimentaire. Nous sommes ainsi heureux de mettre notre expertise au service non seulement du développement de nos pays membres, mais au service de celui de nos frères de l'Afrique de l'Ouest. Le CILSS travaillera aussi pour le Sahel en Afrique de l'Ouest.

Dans le domaine de la lutte contre la désertification, le CILSS assure déjà le Secrétariat Technique du PASR et coordonne ainsi les activités des groupes thématiques où sont présentées toutes les OIG de la sous-région. Le Groupe Thématique « Coopération Scientifique et Technique » dont l'INSAH est le chef de file vient de valider en mai 2003 le document « Cadre d'orientation de la Coopération Scientifique et Technique en Afrique de l'Ouest et au Tchad ». Ce document vient compléter celui élaboré par le Centre Régional AGRHYMET et validé sur la Thématique « l'alerte précoce et l'atténuation des effets de la sécheresse ».

Là, aussi, notre plus value est reconnue. Elle nous permettra de créer les synergies nécessaires entre les conventions issues de RIO.

En ce qui concerne les changements climatiques, le CRA exécute en collaboration avec la Coopération Canadienne un programme qui vise à renforcer nos capacités dans ce domaine.

Toujours dans le cadre de nos relations avec nos partenaires, nous pensons que la création du Comité des Partenaires du CILSS dont la première réunion devait se tenir en marge de ces instances, permettra la relance d'un dialogue politique entre nous et nos

partenaires traditionnels. Il sera ainsi un cadre de réflexions et d'analyse prospective sur les sujets d'intérêt commun contribuant ainsi à construire et à alimenter une vision partagée des enjeux de développement à long terme dans la région. Ça sera une avancée qualitative dans nos rapports avec nos partenaires.

Rapports qui se sont consolidés et renforcés tout au long des dernières années. Nous avons essayé d'asseoir la confiance en associant étroitement ces partenaires de la conception à la mise en œuvre de nos programmes.

Cette gestion participative nous permet d'élaborer la nouvelle convention avec la France. Convention qui couvre désormais un montant de plus de 5 millions d'Euros au lieu de 3 millions.

Avec les Etats Unis, nous continuons toujours à travailler dans le cadre de la convention signée en l'an..... et qui prendra fin le..... Avec le Canada, une nouvelle convention d'un montant de 4.273 000 dollars Canadiens est en voie de signature.

Avec l'Union Européenne, en plus des programmes PRS, PREDAS, une nouvelle convention relative à la mise en œuvre du cadre stratégique de sécurité alimentaire durable dans une perspective de lutte contre la pauvreté d'un montant de 3 millions d'Euros est en voie de finalisation.

Avec l'Italie, un programme régional qui associe la lutte contre la pauvreté à la gestion rationnelle des ressources naturelles va démarrer en 2004. Ce programme est doté d'un budget d'un montant de..... dont le volet régional estimé à.....

Avec le mécanisme mondial et dans le cadre de la recherche des financements pour les PAN/LCD, nous avons mis en place au CILSS en collaboration avec la CEDEAO, un fonds de facilitation d'un montant de 350 000 DUS.

V. Activités destinées aux renforcements des performances de l'Institution

L'une de nos préoccupations permanentes a été et reste toujours le perfectionnement de nos méthodes de gestion et d'organisation.

Disposer de ressources humaines qualifiée, asseoir des procédures à même d'assurer la rigueur et la transparence de la gestion des fonds mis à la disposition de l'Institution tout en assurant la souplesse nécessaire pour s'adapter aux contraintes engendrées par le système de financement de l'Institution tels sont les impératifs de cette gestion.

V.1. La coordination des activités

Les domaines d'intervention du CILSS sont variés et son champ d'action est vaste. La répartition sur trois sites différents de démembrements font que les activités de la coordination, d'harmonisation et de création des synergies sont essentielles pour assurer le maximum d'impacts pour les activités.

Aussi, nous avons tenu à assurer la régularité de réunions, des instances de pilotage et de coordination tels que les Conseils de direction, les réunions de direction et de coordination. La tenue cette année d'un Comité Technique de Gestion (CTG) commun à l'ensemble des Programmes Majeurs a été un pas important vers une planification adéquate des activités et leur harmonisation effective dans le temps et dans l'espace.

La réalisation cette année d'un audit conjoint de l'ensemble de nos partenaires, inaugure la mise en place d'un système de contrôle plus rationnel. Elle montre aussi, la disponibilité de nos partenaires et illustre le climat de confiance qui s'instaure entre les acteurs du système CILSS.

Dans l'ensemble, les conclusions des différents audits montrent l'amélioration de la gestion. Le contrôle interne étroitement associé à la réalisation de ces audits a été, lui aussi, mis à contribution pour renforcer cet esprit de rigueur.

La réalisation de l'audit d'évaluation du cadre d'orientation décennal, dont les conclusions sont soumis à l'attention de nos instances, vient pour nous permettre de consolider nos acquis et rectifier les déviations après 10 années de mise en œuvre du Plan de Relance et de Redressement Durable du CILSS.

V.2. Mise en place du système de suivi-évaluation

L'un des sujets récurrent des dernières années était l'absence d'un système de suivi-évaluation pertinent pour le CILSS. Cet handicap a été complètement dépassé aujourd'hui. Non seulement le système a été mis en place avec ces procédures et sa structure (une cellule de suivi-évaluation a été créée), mais aussi, une formation sur ces mécanismes a été assurée à l'ensemble des cadres du CILSS.

Les documents présentés aux présentes instances ont été élaborés selon les recommandations de ce système. Nous espérons qu'ils sont cette fois mieux présentés et surtout plus analytiques et plus lisibles.

L'un des avantages de ce système c'est qu'il nous permettra désormais de mesurer nos performances et de suivre les impacts de nos actions.

V.3. Gestion des ressources humaines

Les ressources humaines au CILSS constituent un capital précieux. C'est pourquoi, la nécessité d'une amélioration permanente de règles de gestion de son personnel est bien compris aux différents niveaux de responsabilité de l'Institution.

Ainsi des sessions de formation ont été assurées à l'ensemble des cadres sur :

- Le manuel de procédures administratives et financières ;
- La gestion du temps et l'aménagement des Institutions ;
- Le manuel de suivi-évaluation

D'autres sessions ont ciblé des cadres administratifs et financiers (logiciel de comptabilité SUN), les documentalistes et les Secrétaires (formation en informatique).

Une attention a été accordée à la maîtrise des effectifs qui ont été fortement diminués à la suite de la restructuration recentrage des activités de l'INSAH. Aussi, un effort est déployé en permanence pour assurer un équilibre entre la mise en œuvre efficace des programmes d'action d'activités des programmes majeurs (AGROSOC et Population-Développement/CERPOD) et les lourdes contraintes budgétaires auxquelles nous sommes soumis.

V.4. Gestion administrative et financière

Conformément aux recommandations de la 37^{ème} session du Conseil des Ministres, nous nous sommes attelés sous la direction du Ministre Coordonnateur à assainir la situation des découvertes de l'INSAH.

Malgré les améliorations constatées ces dernières années, le recouvrement des arriérés et le paiement des contributions des Etats restent l'handicap majeur pour une gestion efficience des ressources financières.

Dans le cas où des cotisations sont versées régulièrement, elles le sont au milieu ou à la fin de l'année, ce qui ne permet pas à l'organisation de répondre à ses engagements, vis-à-vis des tiers et de ces travailleurs dans les temps voulus.

Je me permets donc de recommander au Conseil des Ministres de lancer un appel aux pays pour qu'ils s'acquittent de leurs arriérés et pour que le versement des contributions se fasse désormais dès le premier trimestre de l'année.

J'aimerais, ici signaler l'installation progressive de l'approche programme au niveau de nos partenaires ce qui instaure une souplesse au niveau des financements des Programmes Majeurs et dénote de la confiance de nos partenaires dans nos capacités de gestion.

V.5. Communication institutionnelle

La recherche permanente d'une plus grande visibilité du CILSS auprès de ses partenaires et de ses Etats membres nous a amené à assurer la présence effective du CILSS dans les grands foras où se discutent les enjeux du développement durable. La participation d'une grande délégation à la conférence des partis présents de la CCD, a

permis au CILSS de défendre les intérêts des Sahéliens et de l'Afrique de l'Ouest. Il fut en cela soutenu par la présence du Président en exercice Son Excellence Monsieur Amadou Toumani Touré à cette Conférence où il a exposé avec brio, le point de vue de nos pays.

Nous avons dans ce cadre continuer à renforcer les capacités des structures chargées de la communication et à améliorer le contenu et la forme de nos publications notamment nos rapports.

L'appui des réseaux de la société civile (REFESA, Organisation des Entrepreneurs, Réseaux d'ONG, de parlementaire et de journalistes) a été assuré.

V.6. Redynamisation du CONACILSS

Le Comité National du CILSS dont la composition doit être établie par un arrêté ministériel comprend l'ensemble des relais des programmes du CILSS et des représentants de la société civile. Il est l'interface entre le CILSS et les pays membres.

Son Comité Permanent est dirigé par son Secrétaire désigné par le Ministre. Son rôle est très important dans la coordination, la visibilité et l'efficacité de l'action du CILSS dans les pays.

Ces dernières années nous avons associé ces comités à l'ensemble de nos activités. Ils ont été présents à la retraite des cadres du CILSS. Le Secrétaire Permanent des pays où se tient le Conseil de Direction assiste aux réunions de ce dernier. Des formations sur les procédures du CILSS leur ont été assurées ainsi qu'un perfectionnement dans l'informatique. C'est dire que le CILSS, ne ménage aucun effort pour renforcer leurs capacités. Il a à deux reprises fourni des équipements informatiques aux Secrétaires Permanents de ces CONACILSS.

C'est l'occasion pour moi de lancer un appel pour la redynamisation de ce comité en le renforçant en moyens humains et matériels. Il faut qu'ils puissent répondre aux sollicitations de nos partenaires dans les pays et qu'ils jouent pleinement leur rôle en tant que miroir de l'action du CILSS dans les pays. Leur dynamisation devenu une nécessité vitale par le système CILSS passe par la planification de leurs activités et un meilleur suivi par les autorités de tutelle.

VI. PERSPECTIVES